

Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL

« NOUVELLE FORMULE »

LA MAISON POUR TOUS « VIESÀVIES » : AU CŒUR DE LA VIE CAMARÉTOISE

CAMARET BOUGE

> P.4 À 8

VIE AU VILLAGE

> P.15 À 18

LA PAROLE À :
PATRICK BACHMANN

> P.19

N° 7 // JANVIER // 2012

Ville de
Camaret sur Aigues

Zoom sur

CME : VISITE MAIRIE, ÉLECTION, INVESTITURE



Les élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de la commune se sont rendus en Mairie le 18 novembre 2011, à la demande de Marlène Thibaud, Maire de Camaret-sur-Aigues et de Yacinthe Scala Thévoz, Déléguée à la vie scolaire et de l'équipe municipale, afin d'être sensibilisés à la question de la citoyenneté. La campagne pour le Conseil Municipal Enfants était alors lancée !

C'est entre eux, le 1^{er} décembre, entourés et encadrés par leurs enseignants, que chacun a pu exposer et défendre ses idées.

Cinq jours plus tard, le 6 décembre au matin, plus de 200 écoliers camarétois ont élu leurs représentants à la salle René Roussière. La Mairie avait mis en place deux bureaux de vote, disposés comme pour toute élection officielle, avec urnes transparentes et isolements. Chaque électeur devait choisir 6 filles et 6 garçons parmi les 24 candidats présentés. Après le dépouillement, Marlène Thibaud, Maire de Camaret, a proclamé les résultats à 14h15 sous des tonnerres d'applaudissements.

Le 15 décembre dernier, avant la séance du Conseil Municipal, les 12 enfants élus au CME (Conseil Municipal Enfants), ont été reçus en Mairie pour la traditionnelle remise de l'écharpe tricolore. Ce moment fut solennel puisque Mme le Maire a rappelé que cette élection permet de participer à l'éducation

à la citoyenneté des jeunes de la commune. Sa création en 2008 a été voulue pour faire des enfants du village des citoyens actifs. Les propositions soumises au Conseil Municipal adultes seront, en effet, prises en compte et étudiées. Pour rappel, l'ancien CME a permis la construction du City Stade, et la mise en place de « Toutounets » pour lutter contre les déjections canines.

Marie-Pierre Charre, agent municipal sera en charge de l'animation du CME.●



La mairie tient à adresser toutes ses félicitations aux nouveaux élus : Ophélie BRUNETTI, Timothé ABBURA, Emma CAZAUBON, Mathis AUBERT, Lizaig DEMACON, Tanguy CHEVRIER, Ophélie FELDER, Emeric GODET, Victoria GROUILLET, Mathis PETIT, Lou PERDU et Alexandre POMEYROL.

Édito



Chers concitoyens,

Je tiens à vous souhaiter très chaleureusement une excellente année 2012. Je vous souhaite une année joyeuse et pleine de bonheurs à partager avec vos proches et ceux que vous aimez. Qu'elle soit pour vous riche en réussites, et en épanouissement personnel.

Le dossier de ce numéro est consacré à la Maison Pour Tous « ViesàVies ». Ce nouveau lieu de vie, qui a ouvert ses portes le 3 janvier dernier, est un projet, devenu réalité, et il répond à de nombreux besoins. Cet espace, nous le voulons à l'image de notre commune : dynamique, intergénérationnel et moderne. Très fonctionnel et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, il est situé à proximité des écoles et du parking de la salle polyvalente. Je vous invite à vous y rendre nombreux.

Le nouveau schéma intercommunal, qui vient d'être validé, arrive après un long combat argumenté. Nous pouvons être heureux et soulagés du résultat. Nous nous sommes fortement battus tous ensemble.

Vous avez été les acteurs de cette réussite, à travers notamment la pétition signée par près de 1000 personnes. Grâce à tous ces efforts, nous conservons notre périmètre enrichi de la commune isolée de Lagarde-Paréol, notre identité, et une cohérence de territoire. Avec ce résultat voté par la commission départementale de coopération intercommunale et validé par le Préfet, nous avons démontré la pertinence de nos convictions dont celle de maintenir un service public de proximité et de qualité.

Cette année débute avec une nouvelle formule de notre magazine. De nouvelles rubriques, un format plus concis pour aller à l'essentiel, et une nouvelle page dédiée aux acteurs de notre village ont été créés, afin de répondre encore davantage à vos attentes.

Je vous souhaite une bonne lecture, et vous renouvelle au nom du Conseil Municipal tous nos vœux de bonne et heureuse année 2012.

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

LA MAISON POUR
TOUS « VIESÀVIES » :
AU CŒUR DE LA
VIE CAMARÉTOISE
P. 9 > 11



- CAMARET BOUGE ————— P. 4 > 8
- VIE MUNICIPALE ————— P. 12 > 14
- VIE AU VILLAGE ————— P. 15 > 18
- LA PAROLE À :
PATRICK BACHMANN ————— P. 19

Camaret Bouge

NOËL DANS LES ÉCOLES

La dernière semaine de classe avant les vacances scolaires a été très animée. Les plus petits ont d'abord eu droit à un spectacle le 13 décembre « Victor à la recherche du père Noël », suivi pour tous du traditionnel repas de Noël. Puis les plus grands ont pu assister le 15 ou le 16 décembre à la projection du film « Mission Noël ». Le Père Noël avec sa hotte bien remplie a rendu visite le 16 au matin aux enfants des maternelles Souleïado, Mistral et St Andéol. L'après-midi, tous les enfants des 4 écoles ont pu se régaler autour d'un goûter appétissant. ●



SPECTACLE DE NOËL

Grande innovation à la crèche pour ce Noël 2011 !

L'ensemble du personnel de la crèche, avec l'aimable participation d'un papa, a créé, et mis en scène, un spectacle interactif « Voyage d'une petite bulle ». Le jour J, les animatrices, maquillées et costumées, ont fait découvrir les saisons aux enfants ravis à travers l'itinéraire de cette petite bulle.

Le voyage terminé, les enfants se sont attelés à la décoration du sapin, avant de pouvoir profiter du traditionnel goûter de Noël. Ils sont repartis tout joyeux, leur cadeau de Noël offert par la Mairie en main ! ●



NOËL DU PERSONNEL

Comme tous les ans, la Municipalité a organisé le Noël du Personnel afin de permettre aux agents de passer ensemble un moment convivial et chaleureux pour les fêtes de fin d'année. Les enfants ont été accueillis avec un beau spectacle avant l'arrivée du Père Noël les bras chargés de cadeaux. Le soir, ce sont les plus grands qui se sont retrouvés autour d'un apéritif dînatoire, très copieux et de grande qualité. Le Maire, Marlène Thibaud, a profité de cet instant pour annoncer le rétablissement de la journée du Maire pour la date du 26 décembre. Un beau cadeau de Noël ! ●



Camaret Bouge

DU 19 AU 24 MARS 2012 : SEMAINE INTERNATIONALE DE LA COURTOISIE SUR LA ROUTE



Cette année, la traditionnelle journée de la courtoisie sur les routes organisée par la police municipale de Camaret prend de l'ampleur. Elle sera en effet organisée sur une semaine. Au programme : intervention sur le thème du pédibus, stand sur le marché hebdomadaire avec sensibilisation sur les comportements routiers, intervention du conseil municipal d'enfants avec points police route, radar, questionnaires aux automobilistes, piste de vélo/karts... Ces journées permettent de sensibiliser les enfants comme les adultes au « savoir être » entre usagers de la voie publique. Elles s'appuient sur le nécessaire partage de la route, le principe de prudence des conducteurs envers les piétons et les cyclistes, sans oublier de rappeler à ces derniers leurs obligations fixées par le Code de la Route ou le Code de la Rue. ●

MARCHONS VERS L'ÉCOLE : SAISON 2

Après une première période de test de Mai à la fin de l'année scolaire 2011, la municipalité et les parents d'élèves accompagnateurs ont décidé de relancer la démarche « pédibus »

Un « pédibus » comment ça marche ?

C'est un mode de déplacement doux à destination des enfants pour effectuer les trajets scolaires du matin, qui fonctionne avec des circuits, des horaires de passage, des arrêts. Un groupe de parents volontaires encadrent et accompagnent les enfants. En 2011, 3 lignes ont fonctionné. Une trentaine d'enfants ont fréquenté le « Pédibus »

Les objectifs de cette démarche ?

Pour plus de sécurité. Moins de trafic automobile aux abords des écoles.

Pour une meilleure hygiène de vie. La marche à pied est un excellent exercice physique pour les enfants et contribue à combattre l'obésité.

Pour une plus grande autonomie. Les enfants encadrés apprennent les règles de la rue et gagnent en responsabilité.

Pour plus de convivialité. Des parents solidaires, des liens plus forts entre les enfants, une animation dans la vie du village.

Pour un environnement plus sain. Moins de pollution à proximité des groupes scolaires.

Dans les semaines à venir un questionnaire sera distribué aux



parents. En fonction des résultats, une présentation de la démarche sera organisée le 7 février 2012 à 17h en Mairie, avec un démarrage du Pédibus prévu le 13 Mars 2012.

Le pédibus c'est avant tout du plaisir ! Marcher ensemble, découvrir son village, croiser ses habitants, sentir son environnement, et « vivre ensemble ». ●

Camaret Bouge

UN BEAU MILLÉSIME POUR LA REMISE DES TROPHÉES AUX ASSOCIATIONS.

La remise des récompenses aux associations sportives et culturelles s'est déroulée le 2 décembre 2011 pour la troisième année consécutive devant un public nombreux et les élus de la commune.

Mme le Maire a tenu à rappeler les travaux effectués au sein des locaux et des équipements sportifs : tatamis neufs au dojo, réfection du parquet de la salle de danse et gym, carrelage de la cafétéria et l'aménagement de la cuisine de la salle polyvalente qui est très utilisée par toutes les associations.

Marie-Claire Biscarrat et François Denis, respectivement Déléguée à la culture et Délégué aux sports, ont rappelé que le noyau associatif est le cœur de notre village et que les bénévoles qui entourent et encadrent nos associations méritent d'être mis en avant. En effet, ils ne comptent ni leur temps ni leur investissement.

Pour les sportifs, les résultats, quant à eux, ont été très honorables en particulier chez les jeunes. Mais la surprise a été de taille pour le dernier récompensé puisque la commune compte parmi ses citoyens un champion du monde de duathlon en la personne de Patrice Biville, licencié au mistral Triath'club d'Orange. ●



Camaret Bouge

PARCOURS DU COEUR

Pour la 2^{ème} année, la municipalité en partenariat avec l'Union Cyclotouriste Camarétoise, Sport Passion et l'Amicale Laïque, organisera le Parcours du Cœur le 1^{er} avril. Au programme de cette édition : course et randonnée pédestre, parcours cyclo et roller. Des médecins, diététiciens et les pompiers seront également présents.



Cette manifestation, organisée à l'échelon national, est la plus grande opération de prévention-santé pour faire reculer les maladies cardiovasculaires responsables de 147000 décès par an. C'est l'occasion de diffuser largement le message 0-5-30 : « le tiercé gagnant pour le cœur : 0 cigarettes, 5 fruits et légumes par jour et trente minutes d'activités physiques au quotidien ». ●

GOUTER DES SÉNIORS



Le 8 décembre 2011 a eu lieu le goûter de Noël offert aux aînés de notre village par la municipalité et le centre communal d'action sociale. 240 personnes étaient présentes pour faire de ce moment convivial une journée d'échange et de joie. Toutes les actions municipales, mises en place par le CCAS ont un but, vivre ensemble dans les meilleures conditions. Ces moments de plaisir sont l'occasion de resserrer des liens, pour certains d'entre nous, c'est le moment des retrouvailles et du partage entre amis. ●

RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA CLAVONE

Les plantations d'arbres réalisées par les services techniques et une redistribution des places visent à renforcer l'attrait de cette alternative aux cours saturés. La vidéo-surveillance est prévue pour ce trimestre et deux places ont été prévues pour les personnes à mobilité réduite, suivant la volonté municipale de conformité comme pour les aménagements de la place de l'Eglise. Le succès du nouveau parking confirme la pertinence de cet investissement de 25000€ TTC. ●



Camaret Bouge

ORGUE, CONCERT DE NOËL :



Le concert inaugural de l'orgue a eu lieu à l'église St Andéol, le 18 décembre à 17h.

Les Orgues du Soleil ont interprété des pièces d'orgue seul (Bach, Buxtehude), des pièces orgue et tambourin (Lully, Zipoli, Haendel) et des improvisations sur des thèmes de Noël à l'orgue seul ou à l'orgue et tambourin.

Rappelons que l'orgue date de 1847. Comme nous vous l'annoncions en octobre 2010, un chantier de rénovation s'est imposé suite à la dégradation de l'instrument depuis les années 1980. Depuis de nombreuses années, l'association « Les amis de l'orgue et du patrimoine religieux » avait le désir de voir et surtout d'entendre à nouveau l'orgue de Camaret. La municipalité a rendu cela possible en mettant en place un plan de financement en deux volets comprenant d'une part, un budget attribué en conseil municipal, et, d'autre part, le lancement d'une souscription gérée par la Fondation du Patrimoine, qui a eu un vif succès, et a permis la prise en charge d'une partie des travaux. ●



SÉLECTION ET ENREGISTREMENT DU JEU DES 1000 € À CAMARET !



Après 3 ans d'attente, la commune de Camaret-sur-Aigues aura le plaisir d'accueillir le Jeu des 1000€, célèbre émission diffusée sur France Inter du lundi au vendredi de 12h45 à 13h.

Pour y participer, rendez-vous le mercredi 1er février 2012, à la salle polyvalente. La sélection des candidats démarrera à 18h30, suivie de l'enregistrement de 2 voire 3 émissions si suffisamment de jeunes sont présents pour un « spécial jeunes ». Nous vous attendons nombreux pour tenter votre chance !

La diffusion sur les ondes aura lieu les 20 et 21 février.

Venez vous amuser en nombre !

LA MAISON POUR TOUS « VIESÀVIES » : AU CŒUR DE LA VIE CAMARÉTOISE

POURQUOI UNE MAISON POUR TOUS ?



La Maison Pour Tous « ViesàVies » vient d'ouvrir ses portes depuis le 3 janvier 2012. Ce nouveau lieu de vie, pensé et réalisé pour l'ensemble des camarétois, est un des projets phare de l'équipe municipale, qui a voulu doter la commune d'un vrai « plus » en matière sociale. La commune de Camaret est passée d'une proposition classique de services et d'activités à une véritable animation de la vie sociale à l'échelle de tout un territoire.

Chaleureuse, dynamique mais aussi très fonctionnelle (l'ensemble de la « MPT » est bien évidemment accessible aux personnes à mobilité réduite), elle a été conçue pour répondre aux besoins de la population en matière de services publics. Située allée des sports, elle est donc à proximité des écoles, de l'Espace René Roussière, du stade, du complexe sportif. La Maison Pour Tous est au cœur de la vie camarétoise, facile d'accès et d'utilisation. Définie comme « espace d'accueil, d'informations, d'animations, d'activités et de services à finalité sociale », elle a pour objectif principal de devenir un vrai lieu repère pour les habitants et favoriser ainsi le mieux vivre ensemble. Loin d'être une expression galvaudée, le « mieux vivre ensemble » est au contraire une valeur, un principe de vie que l'équipe municipale veut renforcer, et même parfois créer, au sein de la commune. Cela passe par le fait de travailler sur la question du lien social, sur les relations intergénérationnelles, lutter contre l'isolement, mettre les individus en interaction les uns avec les autres, etc. Chacun peut et doit apprendre des autres : des plus jeunes aux plus anciens. C'est donc un équipement de proximité et de qualité, à caractère généraliste, accessible à l'ensemble de la population



LA MAISON POUR TOUS... DES SERVICES DE PROXIMITÉ.

En cette période d'isolement face aux difficultés du quotidien, la Maison Pour Tous « ViesàVies » apparaît comme une évidence, et ceci pour plusieurs raisons :

POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

La mutualisation des moyens, la proximité d'accès aux différents partenaires (CCAS, mission locale, assistante sociale, pôle insertion, planning familial, consultation protection maternelle infantile, Agence Départementale de Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte, conciliateur de justice, GEIQ BTP...), sont autant de permanences qui vous apporteront des réponses concrètes, spécifiques et adaptées à vos besoins.

POUR SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES : UN GUICHET UNIQUE OUVERT TOUTS LES JOURS

Afin de vous éviter des déplacements inutiles, le point d'information jeunesse (PIJ) ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h vous permet de mener à bien toutes les démarches d'inscriptions aux activités proposées par la commune (périscolaire, cantine, extrascolaire...). Et tout ceci à proximité d'un grand parking et des écoles !

POUR FAVORISER LES ÉCHANGES ET LE VIVRE ENSEMBLE

La Maison Pour Tous propose des ateliers et des actions solidaires concernant toutes les générations de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille (Relais Assistantes Maternelles, Lieu Accueil Enfants/Parents, Espace Ados, Ateliers Adultes /Séniors...).

C'est aussi une porte ouverte sur le mieux vivre ensemble pour que les habitants prennent des initiatives en offrant à ceux qui ont du temps la possibilité de proposer des projets participatifs, des ateliers d'échanges et de savoirs etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, ou pour nous faire part de vos besoins et de vos idées, les agents seront ravis de vous accueillir !





UNE SEMAINE TYPE

LUNDI

9h/11h : Accueil enfants/parents (LAEP)

8h45/10h : Café des parents

14h/16h : Atelier des savoirs – Alphabétisation (adultes/seniors)

14h/17h30 : Atelier de créativité (adultes/seniors)

MARDI

8h30/10h30 : Atelier des savoirs – Alphabétisation (adultes/seniors)

14h/17h30 : Atelier de créativité (adultes/seniors)

14h/16h : Atelier des savoirs – Alphabétisation (adultes/seniors)

Journée : Atelier des savoirs – Informatique (adultes/seniors)

MERCREDI

13h/18h : Espace jeunes (12/17 ans)

15h30/17h30 : Entretien corporel (adultes/seniors)

13h/16h : Relais assistantes maternelles

JEUDI

Matinée : Atelier des savoirs – Informatique (adultes/seniors)

14h/16h : Atelier des savoirs – Alphabétisation (adultes/seniors)

16h/18h : Atelier des savoirs – Alphabétisation (adultes/seniors)

13h/16h : Relais assistantes maternelles

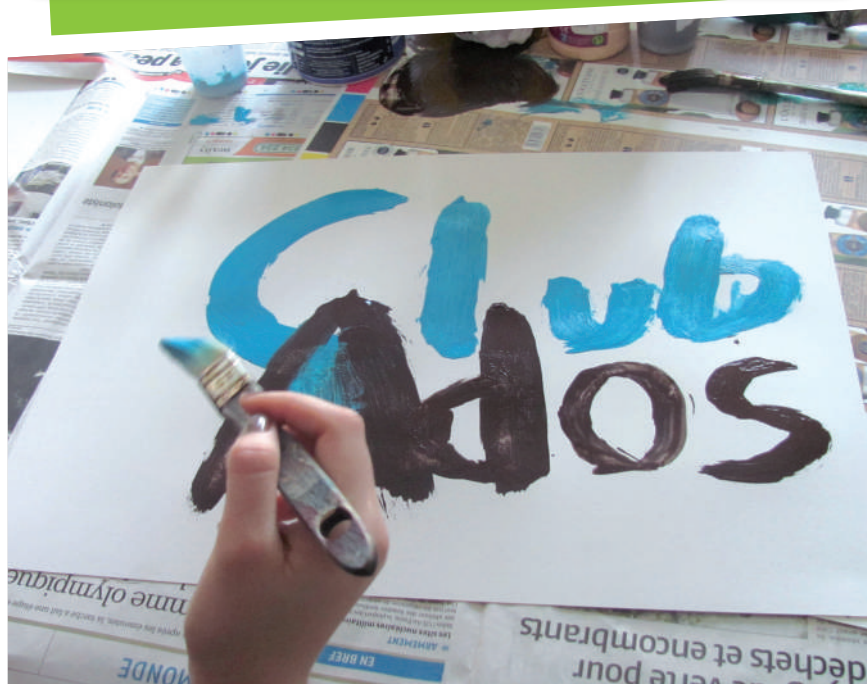
VENDREDI

8h30/10h30 : Atelier des savoirs – Alphabétisation (adultes/seniors)



La Maison Pour tous en chiffres !

- 40h c'est le temps hebdomadaire des animations proposées à la maison pour tous.
- 835 554,97 euros, c'est le coût des travaux pour la Maison Pour Tous.
- 210 854, 50 euros, c'est le montant des financements extérieurs déjà perçus par la commune (267 000 euros supplémentaires de subventions sont prévus pour 2012).
- 04 90 37 82 83, c'est le numéro qu'il faut composer concernant le PIJ.
- 04 90 46 98 75, c'est le numéro qu'il faut composer concernant les ateliers adultes/seniors.
- 04 90 46 87 36, c'est le numéro qu'il faut composer pour le RAM/LAEP.
- Et pour l'Espace Ados : 04 90 12 38 72.
- De 0 à 120 ans, ce sont les âges concernés par cette MPT !



Vie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2011

27 votants.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'occupation privative du domaine public des communes est soumise à un principe général de non-gratuité (CAA de Marseille, 6 décembre 2004, commune de Nice). En l'absence de texte législatif spécifique, il appartient à la commune de définir, selon les règles de droit commun, les modalités de la redevance d'usage du domaine public. Celle-ci étant régulièrement demandée par des commerçants non sédentaires, une redevance est instaurée à hauteur de 5€ par soirée payable semestriellement. **Unanimité.**

VCEU AU GOUVERNEMENT

Le Parlement, dans la loi de finances rectificative pour 2011, a adopté un amendement du sénateur Jean ARTHUIS, président de la commission des finances. Cet amendement prévoit, dès le 1er janvier 2012, l'abaissement de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de 1% à 0,9%.

Or, depuis deux ans, le Conseil d'administration du CNFPT a décidé d'augmenter le volume de formation dispensée annuellement pour pallier aux demandes et aux besoins des collectivités, lutter contre les inégalités d'accès à la formation, et d'autre part renforcer la territorialisation des actions de formations au plus près des agents. Des mesures d'ajustement pourraient porter sur le non remboursement de certains frais ou rendre certaines formations payantes. Par cette motion, le Conseil municipal demande le rétablissement du taux plafond de 1%. – **Unanimité des votants** (1 abstention : AM Sassatelli).

Approuvé également, à l'unanimité : **Subvention** exception-nelle de 2400€ à l'ASCO des eaux d'Alcyon pour des travaux de renforcement, de consolidation et de débroussaillage manuel du Canal – **Subvention** de 695€ allouée à l'APPEL pour solde de la participation municipale aux classes transplantées, classes découvertes et autres sorties pédagogiques pour l'année scolaire 2010-2011 – **Remboursement** des sorties estivales annulées par le Club Ados faute de participation suffisante – **Création d'emploi non permanent** pour

besoin saisonnier : attaché territorial à temps complet pour la Direction Générale des Services.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : **Cession de terrains** : deux parcelles de 1214m² et 100m² sont cédées à l'euro symbolique à la CCAOP pour la zone d'activité (1 abstention : Ph. de Beauregard) – **Subvention** exceptionnelle de 300€ à l'association Ciné Ravelin (1 abstention : M.Célaire ; G.Saseras, membre de l'association, ne prend pas part au vote) – **Remboursement** de frais d'accueil au CLSH (1 abstention : M.Célaire) – **DEFI « Familles à Énergie positive »** : participation de la commune à l'édition 2011-2012 pilotée par le CEDER et le Centre Info Énergie (1 abstention : C.Baud).

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2011

27 votants, P.Vicich ayant donné procuration à M.Thibaud et L.Jullian-Sonor à MC Biscarrat.

Mme le Maire présente Mlle Pauline DREANO qui remplace Mme Rafaële GESLAIN, Directrice Générale des Services, durant son congé maternité

TAXE D'AMENAGEMENT

Afin de financer les équipements publics de la commune, une nouvelle taxe remplaçant la taxe locale d'équipement (TLE) et la participation pour aménagement d'ensemble (PAE) a été créée par l'article 28 de la loi de finances rectificative pour 2010 du 29 décembre 2010. La taxe d'aménagement sera applicable à compter du 1er mars 2012.

La commune étant dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (POS), la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. Celle-ci peut toutefois fixer un autre taux, dans le cadre des articles L 331-14 et L 332-15 du code de l'urbanisme, et dispose de la possibilité de décider d'un certain nombre d'exonérations conformément à l'article L 331-9 du même code.

Le Conseil municipal institue sur l'ensemble du territoire communal la taxe d'aménagement au taux de 3,5%, et autorise, conformément au Projet d'Aménagement et de Développement Durable et dans la perspective du futur Plan Local d'Urbanisme, les exonérations suivantes :

- Dans la limite de 50% de leur surface excédant 100 m² les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L 331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt

Vie Municipale

ne portant pas intérêt prévu à l'article L 31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+) ;

- Dans la limite de 50% de leur superficie, les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés ;

- Dans la limite de 50% de leur surface, les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques.

Unanimité des votants (7 abstentions : G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret et Ph. de Beauregard).

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Conformément à l'article 37 de la loi de finances rectificative du 29 juillet 2011, la création d'une commission intercommunale des impôts directs est obligatoire. Celle-ci se substitue aux commissions communales et se compose du Président de la CCAOP, de 10 commissaires titulaires et 10 suppléants (un de chaque devant être domiciliés hors de l'établissement mais y être inscrit aux rôles d'impôts directs). La Commune doit proposer 5 titulaires et 5 suppléants à la CCAOP. Celle-ci adressera une liste de 40 noms à la Direction Départementale des Finances Publiques qui en retiendra 20. La commune propose en titulaires MM. André Millet, MC Biscarrat, M Célaire, L Arcuset et JM Boubals, et en suppléants respectifs MM. JF Menguy, MM Dunan-Vallon, Michel Soufflet, Néri Zandomenegui et JP Montagnier – **Majorité des voix** (1 contre : C.Baud).

Approuvé également, à l'unanimité : **Dénomination Chemin de Cabassole** du chemin rural situé quartier Cabassole, dans le cadre de l'attribution des numéros de voirie sollicitée par la Poste – **Accueil au CLSH** : modification du règlement intérieur instaurant un paiement par acomptes pour les séjours – **Subvention** de 2662,50€ à l'Amicale Laïque pour solde de la participation municipale aux classes transplantées, classes découvertes et autres sorties pédagogiques pour l'année scolaire 2010 -2011 – **Alarme des bâtiments municipaux** : remplacement du système de code par des badges avec indemnité de 10€ en cas de perte ou de non restitution – **Création d'emplois non permanents** pour besoins saisonniers : 3 adjoints d'animation de 2ème classe à temps complet au CLHS et 1 adjoint technique de 2ème classe à temps complet au service technique.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : **Subvention** exceptionnelle de 1000€ à l'association UCAV pour le développement d'animations dans le village lors des fêtes de fin d'année (2 abstentions : M.Païalunga et G.Saseras).

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2011

27 votants, L.Arcuset ayant donné procuration à V.Chomel, M.Mayan à Y.Scala-Thévoz et L.Julian-Sonor à MC Biscarrat.

La séance est précédée à 18h30 de la présentation du Conseil Municipal d'Enfants élu le 6 décembre.

MODIFICATION DU REGLEMENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Suite à plusieurs conseils d'école et aux demandes de parents d'élèves, deux modifications du règlement intérieur de la restauration scolaire sont décidées :

- Le délai de carence en cas de maladie de l'enfant est ramené de 3 jours à 1 ;

- Les familles peuvent annuler une inscription sans motif jusqu'au mercredi de la semaine précédente, et à tout moment sur présentation d'un justificatif de l'employeur.

– **Unanimité.**

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), mis en place pour renforcer l'égalité des chances des enfants et des jeunes, s'adresse aux élèves scolarisés en établissement primaire jusqu'au lycée. Ses actions sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire et à l'épanouissement personnel de l'élève, en permettant aux parents de s'impliquer dans l'accompagnement à la scolarité de leur enfant. Elles sont distinctes des actions d'aide individualisée ou de soutien scolaire mises en œuvre par les établissements scolaires.

La Municipalité souhaite que se poursuive cet accompagnement et approuve la signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vaucluse pour l'année 2011-2012. – **Unanimité.**

Approuvé également, à l'unanimité: **Subvention** de 1119€ à l'association Prévigrêle pour ses actions de prévention grêle – **Demande de remise** gracieuse de pénalités à

Vie Municipale

...
défaut de paiement des taxes, versement et participation d'urbanisme : avis défavorable – **Tarifs du séjour** organisé pour les vacances scolaires de février et d'été par le CLSH et le Club Ados : 320€ (quotient familial 1), 340€ (QF2), 360€ (QF3), 480€ pour les extérieurs – **Enfouissement du réseau aérien** : conventions avec France Télécom à l'occasion des travaux du Tour de Ville. Les montants à la charge de la Commune sont de 1987,99€ TTC pour la 1ère tranche et de 3329,53€ TTC pour la 2ème tranche – **Dématérialisation des actes** : convention avec la préfecture de Vaucluse pour la télétransmission des actes administratifs par voie électronique à compter du 1er janvier 2012 – **Création d'emplois non permanents** pour besoins occasionnels au CLSH : 2 postes d'adjoints d'animation de 2ème classe à temps complet – **Intégration de poste** : Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 2ème classe à temps complet pour le service enfance

jeunesse et création de 2 postes d'adjoint territorial d'animation de 1ère classe à temps complet pour le service enfance jeunesse.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Budget principal : décision modificative n°3 pour ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 7 avril 2011 tout en maintenant l'équilibre budgétaire (8 abstentions : C.Baud, G.Point, D.Troïani, JP Montagnier, AM Sassatelli, F.Moricelly, N.Floret et Ph. De Beauregard).

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportées dans les procès-verbaux n° 98, 99 et 100 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

C'est une vraie responsabilité que de savoir faire progresser sa commune

Il est des municipalités où l'opposition fustige une majorité sans bilan, sans projet, sans action. Des municipalités où les réalisations se cherchent, où le dynamisme de l'équipe est sans cesse remis en question, et où la parole se fait rare à l'heure du bilan. Rien de tel à Camaret-sur-Aigues, comme chacun peut le constater au quotidien !

Nous nous sommes présentés face aux camarétois en 2008 avec un projet ambitieux certes, mais réalisable, concret, et cohérent. Ce que nous avons promis, nous le faisons. Et nous veillons à la gestion financière rigoureuse de ces décisions. Les charges courantes ont diminué de 5% entre 2010 et 2011, et nous travaillons sans relâche sur de nombreux dossiers de subvention d'investissements (763 413 €), ce qui nous permet d'atteindre un chiffre difficilement égalé. Nos paroles sont devenues des actes, et nous poursuivons notre action. C'est une vraie responsabilité que de savoir faire progresser sa commune.

Liste « Camaret Avenir »

3 années se sont écoulées: quelles réalisations à CAMARET ?

- 1 crèche pour un montant de 1.800.000,00 € (soit 11.790.000,00 Francs), crèche que nous devons installer dans un autre lieu pour un montant de 700.000,00 € (soit 4.600.000,00 Francs), bien inférieur.

- 1 maison « Centre Intergénérationnel » de 850.000,00 € (5.567.000,00 Francs), financées certes par des subventions mais pour une partie par emprunts sur le contribuable Camarétois.

- La voie verte, ancienne voie de chemin de fer, pour piétons et piste cyclable pour un montant minimum à ce jour de 200.000,00 € (1.310.000,00 Francs).

- Un futur projet pharaonique, émanation de certains de nos élus pour un musée de l'aviation avec aménagement, hangar Dont le coût serait de plus de 1.200.000,00 € qui devraient soit disant être pris en charge par la communauté de commune mais qui paye?

En rappelant que le chemin de Piolenc avait déjà été budgété et provisionné par l'ancienne municipalité.

- A CAMARET, on ne compte plus, l'argent coule à flots, Nous espérons qu'il en soit de même pour vous pour cette nouvelle année et vous présentons tous nos vœux pour 2012.

Liste « Camaret Espoir »

La politique l'a emporté sur le bon sens !

En refusant une association avec Orange et son bassin de vie, Mme Thibaud a montré un sectarisme politique mal placé.

Pourtant une gestion efficace et rigoureuse des deniers publics aurait été bienvenue, en ces temps difficiles... Voilà le type de gestion qui a été refusée par Mme le maire: baisse chaque année des impôts locaux; maîtrise des dépenses, en particulier de personnel ; désendettement spectaculaire; capacité d'autofinancement hors norme; et en meme temps des investissements pour la commune sans cesse en augmentation ainsi qu'une politique d'embellissement de la ville très réussie...Voilà ce qui se fait à Orange et voilà ce qui a été refusé!

Alors que partout ailleurs c'est la crise, la municipalité d'Orange aura été visionnaire. En revanche le moins que l'on puisse dire, c'est que Mme le maire manque de vision à long terme.

Vie au village

PERMANENCES

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois sur RDV (tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial : 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h.

Pôle insertion Contrat allocataires RSA : mardi de 14h à 17h.

Mission locale : jeudi de 9h à 12h, vendredi de 9h à 12h.

Plateforme d'Initiative locale : lundi de 14h à 17h. Sur rendez vous (Tél. 04.90.30.97.15)

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.

Conciliateur de justice : 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sier : mercredi matin.

Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 16h à 17h.

AUTRES PERMANENCES

Paul Durieu (député) et **Bénédicte Martin** (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : **lundi, mardi, jeudi** : 8h -12h / 13h -17h / **mercredi** : 8h - 17h / **vendredi** : 8h - 16h.

Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

LA PROVENCE :

M. THEVOT Jean-Claude / Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 / jcthevot@wanadoo.fr

VAUCLUSE MATIN :

MME NERON Laure / Tél.06 13 21 06 57 / cyril.neron@free.fr

Mme DENIS Régine / Tél. 06 03 13 48 91 / nelly@orange.fr

ETAT CIVIL

OCTOBRE

NAISSANCES : Jolan DOUKHAN né le 1er octobre 2011 à AVIGNON ; Kelly SANCHEZ née le 10 octobre 2011 à ALES ; Antonin LE FLOCH JOUBERT née le 13 octobre 2011 à ORANGE ; Louane NAPOLÉON née le 14 octobre 2011 à ORANGE ; Timéo DELLA VALLE né le 14 octobre 2011 à CARPENTRAS ; Ambre CROCHET née le 25 octobre 2011 à AVIGNON ; Gabin POMEYROL né le 26 octobre 2011 à ORANGE

MARIAGES : BOUKHRISS M'hammed et EL AAMERY Laila mariés le 19 octobre 2011

DECES : Pierre LECAT décédé le 16 octobre 2011 à AVIGNON ; Jean-Pierre DEROSIER décédé le 25 octobre 2011 à NIMES

NOVEMBRE

NAISSANCES : Ahmet TÜRKMEN né le 10 Novembre 2011 à ORANGE ; Noham EZ-ZEOUYNY né le 14 Novembre 2011 à AVIGNON ; Séléna TARDY CARILLO née le 21 Novembre 2011 à AVIGNON

MARIAGES : Aziz BOURAS et Samantha FILIPPINI mariés le 17 NOVEMBRE 2011 à CAMARET ; Hassan LOUKILI et Siham EL HASNAOUI mariés le 19 NOVEMBRE 2011 à CAMARET

DECEMBRE

NAISSANCES : SIMOND Alessandro né le 7 décembre 2011 à ORANGE ; GARNIER Noah né le 8 décembre 2011 à ORANGE ; MAYAN BRIFFA Loussine née le 8 décembre 2011 à AVIGNON ; BOUCHE Valentine née le 15 décembre 2011 à ORANGE ; LAKSIRI Inès née le 16 décembre 2011 à ORANGE ; PHILIBERT Owais-Naïl né le 28 décembre 2011 à ORANGE

MARIAGES : Mathieu LEBRUN et Julie ARNAUD mariés le 03 décembre 2011 à CAMARET

DECES : Lucette JULLIAN décédée le 12 décembre 2011 à AVIGNON

FÉLICITATIONS



Julie Arnaud et Mathieu Lebrun, le 3 décembre 2011

Vie au village

NOUVELLES ENTREPRISES



FERME ÉQUESTRE

Elevage et location d'équidés à l'heure, à la journée, au mois, à l'année et organisation de promenades à l'heure à la journée ou sur plusieurs jours.

*Patacchini Raymond et Marc
1074 Chemin des parties
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél. 04.90.34.76.82*



MAS DE LA TANTE BERTHE : 2 NOUVEAUX MEUBLÉS DE TOURISME

2 meublés pouvant accueillir 8 et 6 personnes.

*Le Mas de la Tante Berthe
Monsieur Picca Jehan Louis
365 chemin Jean Moulin
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél.06.26.03.11.89*



JEREM'S EYES : PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

Prestations photos pour les entreprises (photos publicitaire, photos pour mise à jour de sites internet...), les associations (compétition sportive, présentations des activités....) et les particuliers (portrait, mariage.....)

*Jerem's Eyes - Jeremy Audegond
Lotissement Buisseron
84850 Camaret-sur-Aigues
Tél.06.29.70.69.80*

BIBLIOTHEQUE

ANIMATIONS :

Les élèves des écoles Mistral et St-Andéol seront reçus à la bibliothèque en janvier et février pour des ateliers sur les arts traditionnels japonais et plus spécifiquement sur le kamishibai, petit théâtre de la taille d'un écran de télévision permettant de raconter des histoires illustrées.

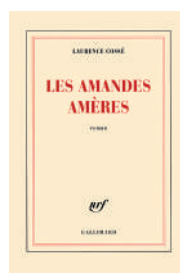
NOUVEAUTÉS LIVRES :

Parmi les nouveautés on retrouve L'art français de la guerre d'Alexis Jenni, Limonov d'Emmanuel Carrère, Rien ne s'oppose à la nuit de Delphine de Vigan.

D'autres événements littéraires tels que Freedom de Jonathan Franzen, Betty de l'islandais Arnaldur Indridason, ou encore Vertige de Franck Thilliez.

LIVRE COUP DE CŒUR :

« Les amandes amères » de Laurence Cossé. Gallimard, NRF



C'est l'histoire de la rencontre entre Edith et Fadila. Cette dernière est analphabète, elle ne peut ni lire son courrier, ni téléphoner. Edith qui manie la linguistique va essayer de lui apprendre à lire.

Ces cours particuliers permettront à Fadila de révéler des épisodes de sa vie accidentée. Ce roman d'amitié témoigne de l'isolement face à l'écriture mais aussi de la place de la femme.

Vie au village

ASSOCIATIONS



CATM CAMARET

Le CATM section Camaret-Travaillan a tenu son Assemblée Générale le samedi 21 janvier 2012 à 14h30 à la salle des fêtes de Travaillan. A l'issue de cette assemblée la galette des Rois a été offerte à tous les participants.

Le congrès départemental se tiendra à la salle René Roussière de Camaret le 14 Avril 2012. ●

TENNIS CLUB



Suite à l'assemblée générale du 18 Novembre 2011, le nouveau bureau du tennis club de Camaret à été élu. Nous vous informons des dates de notre tournoi annuel d'hiver, qui se déroulera du 18 FEVRIER AU 10 MARS 2012 Les inscriptions seront possibles sur internet (aei grand public) ou au 06 85 88 51 29 à partir de mi-janvier.

Nous vous informons également que notre B.E Gaël COURBARD organisera un stage de tennis pour les enfants la 1ère semaine des vacances scolaires de Février. Pour tous renseignements : 06 69 02 29 25 ●



UCAV

Grâce au riche programme concocté par les membres de l'UCAV, l'association a remporté le 3ème prix du commerce en fête, soit un chèque de 1500 euros. ●

ENSEMBLE VOCAL AU CHŒUR DES VIGNES

Encore une belle année chantante en perspective, tout cela sous la baguette talentueuse de Maryline Leturcq qui, avec l'ensemble des choristes, vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de prospérité.

Le programme 2012 reste pour l'instant incomplet, cependant vous pouvez noter :

- Le 18 mars 2012 à Sarriens, salle des fêtes, concert pour Rétina*.

*(association pour la recherche des maladies de l'œil).

- Le 12 mai 2012 en l'église de Camaret. concert annuel avec le groupe vocal Les Chœurs Battants de Vedène.

- Participation aux fêtes de la musique de Lagarde-Paréol et de Camaret.

- Le 16 août dans la Drôme, participation au concert donné par Rhoda Scott .

Nous vous attendons nombreux.

Le chœur recrute des voix masculines en particulier dans le registre Basse, si vous souhaitez le rejoindre, les répétitions ont lieu tous les lundis soirs à partir de 20h 15 au Complexe R. Roussière.

Vie au village

ASSOCIATIONS

FOOTBALL : AVENIR SPORTIF CAMARETOIS

Cette saison, 239 licenciés composent 17 équipes, engagées dans leur championnat respectif, réparties en 8 équipes débutants, 3 équipes poussins et 2 équipes benjamins pour le Football animation, qui réunissent 108 enfants, 3 équipes seniors, dont une évolue en PHB et une en Promotion de 1ère Division, qui réunissent 53 licenciés, enfin 3 équipes jeunes, 1 minime, 1 cadet et 1 junior, qui réunissent 44 licenciés. Antoine Deschamps occupe le poste d'éducateur.

Plusieurs équipes ont été récompensées cette saison. L'équipe des 14-15 ans a terminé 2ème du championnat honneur de District (75 buts marqués), l'équipe des 16-17 ans a terminé 1ère de son championnat honneur de District (63 buts marqués). Toutes deux s'élèvent cette saison en Pré-excellence de District.

Enfin 2 licenciés ont reçu un Trophée du sport vaclusien remis par le Conseil général le 9 décembre 2011 : Claude ARNAUD, dirigeant bénévole, récompensé pour ses 25 ans passés au club, et Steve RIVIERE, jeune arbitre depuis 2007, récompensé pour son parcours et qui arbitre depuis cette saison au niveau national. ●



TRAVAUX



AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE ST ANDÉOL

Depuis le lundi 28 novembre, l'école Saint ANDEOL accueille les élèves de l'école maternelle dans un nouveau bâtiment. Ce projet d'agrandissement des locaux avait débuté il y a déjà 5 ans de cela. En ce temps, l'ouverture d'une quatrième classe avait été réalisée pour permettre l'intégration de nouveaux élèves.

Une structure modulaire avait été ajoutée à cet effet dans la cour de façon temporaire. L'école compte aujourd'hui

une centaine d'enfants scolarisés, âgés de 2 ans et demi à 10 ans (de la toute petite section de maternelle au CM2). La construction a débuté mi-juillet avec la participation d'artisans locaux. L'ancien local de l'école maternelle a été restauré et réaménagé bénévolement par les parents d'élèves et les enseignantes de l'école pour accueillir la classe de GS et CP.

L'aménagement de la cour de l'école (goudronnage, peinture de jeux au sol, structure de jeux) est à l'étude et devrait être réalisé dans l'année.

Pour information : une journée « Portes Ouvertes » sera organisée au mois de mars. ●

La parole à :

Patrick Bachmann

Patrick Bachmann est très actif sur le village : il est à la fois Président de l'UCC (Union Cyclotouriste Camarétoise) et coordinateur des actions du Téléthon chaque année. En 2011, la récolte fut très bonne avec 3252 euros. Rencontre.

Pouvez-vous nous présenter votre action en tant que coordinateur Téléthon sur le village ?

Mon rôle est de rassembler le maximum d'associations motivées, de recenser leurs idées, et de déclarer les actions à la coordination départementale. Cette année, nous avons organisé une vente de gâteaux, des séances de cinéma, une randonnée à vélo, un repas « couscous » et une tombola. François Denis, Délégué aux sports, a repris cette année le flambeau pour tout ce qui était organisation technique.

Pourquoi vous êtes vous engagé pour le Téléthon ?

J'ai une personne dans ma famille en fauteuil roulant, c'est donc un combat qui me touche particulièrement. Et, au vu de la mobilisation chaque année, je sais que je ne suis pas le seul à me sentir concerné.

Avez-vous une anecdote particulière à nous raconter au sujet du Téléthon ?

J'ai beaucoup de très bons souvenirs différents, c'est difficile d'en raconter un seul...

En 1996, on avait fait 24 heures de vélo non stop autour de Camaret, donc on avait roulé toute la nuit aussi. Bon, il n'y en a que 2 qui avaient fait le parcours complet. Mais je me souviens de ce moment comme d'un instant de franche rigolade. Parce que le Téléthon, malgré tout, ça reste une fête.

Vous êtes également à la tête de l'UCC. Pouvez-vous nous en parler un peu ?

Le but de l'association est de regrouper les personnes avec la même passion : qui aiment la randonnée à vélo, découvrir la région, et le fait de se retrouver entre amis. Nous avons remporté onze fois la coupe départementale, et nous avons été sacrés cinq fois 1er club de la ligue Provence Alpes.

L'association a été créée en janvier 1994 par quatre copains (Daniel Gras, Michel Roumette, Gérard Vivian et moi-même). Aujourd'hui, nous comptons 66 membres. Je me suis retrouvé Président parce que personne ne voulait le faire, mais je ne le regrette pas. Le plus grand trajet que nous avons fait nous a permis de rejoindre Camaret sur Mer (1190 kms) en une semaine. Ce sont vraiment de beaux souvenirs.



Justement, quel est votre plus grande motivation à être Président de cette association ?

C'est sans aucun doute le fait de permettre à des gens de se dépasser, de leur faire faire des choses qu'ils se croient incapables de faire, comme par exemple, monter au sommet du Mont Ventoux. En les baratinant un peu, on y arrive ! (il sourit).

Après, ils sont super contents, et, pour tout vous dire, moi encore plus. Parce que je suis content de leur avoir prouvé qu'ils en sont capables. ●

La prochaine Assemblée Générale de l'association aura lieu le 4 février prochain à 19H à l'Espace René Roussière. Pas besoin d'être membre pour y assister, vous y êtes chaleureusement conviés !

Les animations à Camaret

Au Programme

JANVIER

- **Samedi 28** : Tournoi des Vieux Crampons – Halle des sports

FEVRIER

- **Mercredi 1^{er}** : 18h30 Sélections et enregistrement Jeu des 1000 € France Inter
- **Jeudi 2** : Séances de cinéma 18h « Une vie meilleure », 20h30 « Carnage »
- **Dimanche 5** : 14h30 Loto PCF de Camaret – Salle Polyvalente
- **Dimanche 12** : 14h30 Loto Moto-ball Camaret – Salle Polyvalente
- **Jeudi 16** : Séances de cinéma et crespéou 17h et 19h « La vérité si je mens 3 »
- **Samedi 18** : Opération rivières propres
- **Mardi 21** : 15h à 19h30 Don du sang - Salle Polyvalente
- **Dimanche 26** : 14h30 Loto Paroisse Camaret – Salle Polyvalente

MARS

- **Jeudi 1^{er}** : Séances de cinéma – Salle Polyvalente
- **Dimanche 4** : 14h30 Loto Supporters MBCC – Salle Polyvalente
- **Samedi 10** : Tournoi ASC- Halle des sports
- **Samedi 10** : 14h30 Triplette montée Promotion 330€+FP – Boulodrome municipal
- **Jeudi 15** : Séances de cinéma
- **Vendredi 16** : 20h Soirée contes adultes
- **Dimanche 18** : 14h30 Loto L'Oume – Salle Polyvalente
- **Vendredi 23** : Choeurs de l'Armée Rouge
- **Jeudi 29** : Séances de cinéma – Salle Polyvalente
- **Samedi 31** : Carnaval Amicale Laïque – dans les rues

AVRIL

- **Dimanche 1^{er}** : Parcours du coeur
- **Du 7 au 27** : Exposition de peinture - Chapelle St Andéol
- **Samedi 7** : Chasse aux œufs de Pâques organisée par l'Amicale Laïque
- **Jeudi 12** : Séances de cinéma – Salle Polyvalente
- **Samedi 14** : Congrès départemental CATM – Salle Polyvalente
- **Dimanche 15** : Concert d'Orgue
- **Dimanche 22** : Elections présidentielles 1^{er} tour – Salle Polyvalente
- **Du 23 au 27** : de 10h à 17h foot - stage de printemps réservé aux débutants, poussins et benjamins - encadrement par les éducateurs du club
- **Jeudi 26** : Séances de cinéma – Salle Polyvalente
- **Dimanche 29** : Balade Gourmande – inscriptions du 1^{er} au 18 avril 2012